

Île-des-Sœurs, 2 juillet 2013

Projet de construction d'une école primaire à l'Île-des-Sœurs

Mémoire présenté par Julie Champagne

J'ai déménagé sur l'Île-des-Sœurs avec ma famille à l'âge de 14 ans, en 1991, et j'y réside toujours ainsi que mes parents. Après avoir habité un appartement dans le quartier d'Outremont avec mon mari de 2004-2006, nous avons décidé de nous établir sur l'Île-des-Sœurs et d'y fonder notre famille. Les raisons qui ont motivé ce choix sont la qualité de vie qu'offrent les espaces verts et les pistes cyclables de ce quartier, la proximité de mes parents et la qualité de l'école primaire. J'ai des amis qui l'ont fréquentée et qui n'ont que de bons commentaires. Lorsque j'étais enceinte de notre deuxième enfant nous avons troqué le condo pour la maison en rangée et avant d'acheter à nouveau sur l'Île-des-Sœurs, nous avons considéré d'autres options (autres quartiers de Montréal, banlieue) et pour les mêmes raisons mentionnées ci-dessus, notre choix s'est de nouveau arrêté sur l'Île-des-Sœurs. Nos enfants ont présentement deux et cinq ans. Notre fille est inscrite à l'école primaire de l'Île-des-Sœurs pour septembre 2013, son frère suivra en 2016. Nous sommes donc très concernés par le projet de construction d'une deuxième école sur le triangle du parc Place de la Fontaine.

Comme tous les parents de jeunes enfants, je me suis réjouie lors l'annonce de la ministre Beauchamp en avril 2011 qui reconnaissait enfin le besoin d'une deuxième école primaire sur l'Île-des-Sœurs et qui octroyait l'argent nécessaire à sa construction. J'ai suivi avec intérêt le dossier depuis le tout début, de la première rencontre d'information par l'arrondissement de Verdun en 2011 jusqu'à celle de l'OCPM le 17 juin 2013. J'ai été sidérée par le manque d'ouverture d'esprit de certaines personnes qui habitent le quartier autour du site envisagé. Je reconnais que ce projet entraînera quelques désagréments pour eux, comme une circulation un peu plus abondante pendant les heures de pointe du matin et du soir et des cris d'enfants qui s'amuse dehors. Toutefois, si cette deuxième école n'est pas construite des enfants devront nécessairement être transférés à Verdun par manque d'espace dans l'école actuelle, ce qui engendrera beaucoup plus que des désagréments pour ces enfants et leurs parents, ce sera un véritable enfer! Malgré son caractère champêtre, l'Île-des-Sœurs est un quartier résidentiel urbain et doit fournir des services à ses citoyens. La vie en société implique qu'il faut parfois mettre les choses en perspective et faire des compromis au nom du bien collectif. Je comprends leur inquiétude devant l'inconnu et des changements dans leur environnement immédiat, mais imaginez le stress que vivent les enfants qui sont transférés dans un quartier loin de chez eux, séparés de leurs amis du quartier, épuisés après une longue journée dont une partie se passe dans les transports et le trafic.

Depuis le tout début j'appuie ce projet de parc-école, un très beau projet pour lequel les efforts n'ont pas été ménagés afin d'intégrer l'école à son milieu. Je trouve que ce sera un bel environnement pour les enfants, un beau cadre d'apprentissage. En regardant par la fenêtre, ils pourront contempler les arbres et le parc, parc dont les installations seront je l'espère bonifiées dans le cadre de ce projet. J'habitais sur la rue Place du Soleil lorsque je suis arrivée dans le quartier de l'Île-des-Sœurs il y a 22 ans et j'ai vu les installations de ce parc vieillir et dépérir. Le parc de la Fontaine est tout indiqué pour devenir un parc-école. Tout comme le parc Elgar où se situe l'école actuelle, c'est un parc vivant avec ses

activités sportives (piscine, tennis, basketball, pétanque), ses modules de jeux pour les enfants et les camps de jour. Ce n'est pas un parc paisible comme par exemple le parc Lacoursière avec le lac, les canards et les fontaines. Même les animaux profitent de ce parc grâce à l'espace clôturé réservé aux chiens. Personne ne s'est insurgé contre l'installation de ce parc à chiens, personne ne semble se plaindre des aboiements et de l'odeur des excréments. Au lieu de s'opposer au projet d'école sur la triangle du parc de la Fontaine, les gens devraient en profiter pour demander une bonification du projet : rénover le chalet de piscine, changer les modules de jeux désuets et brisés, réparer l'espace de repos derrière le mur de tennis (les fenêtres en haut des bancs sont cassées depuis des années), etc.

J'habite à présent rue de la Vigne et nous sommes situés à environ 450 mètres du triangle du parc de la Fontaine. Plusieurs opposants ont montré des inquiétudes par rapport à la circulation dans les carrefours giratoires et croient que la marche vers l'école n'est pas sécuritaire pour les enfants qui habitent comme nous de l'autre côté du boulevard de Île-des-Sœurs. Je peux attester que ce n'est pas du tout dangereux pour avoir maintes fois traversé ce boulevard et ce carrefour giratoire à pied ou à vélo avec mes enfants. La majorité des automobilistes qui résident sur l'Île-des-Sœurs font généralement preuve de courtoisie à l'endroit des piétons et cyclistes. Durant mon deuxième congé de maternité, je reconduisais régulièrement ma fille à pied à la garderie avec mon garçon dans la poussette et pour ce faire je devais traverser le premier carrefour giratoire à l'entrée de l'Île-des-Sœurs, encore plus achalandé que le deuxième et je n'ai jamais eu de problème. Parfois une voiture passe, mais la suivante s'arrête.. . Il suffit d'arrêter et d'attendre que les voitures s'immobilisent pour traverser en toute sécurité avec les enfants. Je ne vois aucun problème à aller reconduire mes enfants à pied, en vélo, en trottinette, etc. Bien sûr nous prendrons la voiture parfois l'hiver, en cas de pluie abondante, les matins pressés, mais l'option marche sera toujours disponible à cause de la grande proximité. Les enfants ne seront pas transportés loin de leur quartier et pourront utiliser leur temps libre pour jouer avec leurs amis, effectuer leur travaux, passer du temps en famille, quelle belle qualité de vie! Pour le secondaire, ils devront quitter leur quartier, mais auront alors 12 ans et seront prêts pour cette aventure.

Les opposants qui soit disant militent pour la sauvegarde des espaces verts, ont à plusieurs reprises mentionné le site Archambault comme alternative au parc Lafontaine. En quoi la construction de la nouvelle école sur le site Archambault constituerait un avantage au niveau écologique? Il s'agit également d'un espace vert! Espace vert pour espace vert, le triangle de gazon du parc de la Fontaine, un parc déjà très vivant me semble plus désigné pour accueillir une école que le milieu humide et tranquille du site Archambault situé à proximité d'un lac, ce qui constitue également selon moi un plus grand danger que la circulation du carrefour giratoire pour des jeunes enfants de cinq ans. Depuis les vingt dernières années, plusieurs espaces verts de l'Île-des-Sœurs ont cédé la place au développement résidentiel et ce, sans levée de boucliers. Malgré son développement urbain, l'Île-des-Sœurs demeure un quartier où les arbres et la verdure dominent et c'est probablement le quartier résidentiel qui présente la plus grande surface d'espaces verts de la grande région métropolitaine.

Enfin, comme plusieurs citoyens de l'Île-des-Sœurs, je crois que tous les arguments et convictions avancés par les opposants à ce projet de parc-école Lafontaine masquent le syndrome « pas dans ma cour » qui a malheureusement déjà pu être observé dans d'autres situations de notre quartier (jeux

d'eau au parc L'Orée-du-Fleuve, garderie Dado dans l'édifice Place Jardins-des-Vosges). Le problème de surpopulation de l'école primaire de l'Île-des-Sœurs est bel et bien réel et ses effets se font déjà sentir, il ne s'agit pas d'une menace comme certains le croient mais d'une réalité. Les enfants font partie intégrale de la société québécoise, on doit leur offrir la place qui leur revient et faire preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit. On dit que le rire d'un enfant, c'est contagieux, imaginez l'effet qu'auront 450 rires d'enfant sur ce quartier en septembre 2014!